

« La mort programmée du Puy du Fou » selon Philippe de Villiers

Article rédigé par *Liberté politique*, le 15 mars 2018

Un arrêté du ministère de la culture destiné à encadrer drastiquement le bénévolat dans le spectacle vivant menace la participation des 4000 bénévoles qui contribuent chaque été à la réussite des 28 cinéscénies du Puy du fou. Les bénévoles devront désormais pointer via un système de télétransmission lors de chacune des 8 représentations maximum auxquelles ils seront autorisés à participer.

Ces mesures remettent en question l'existence même des cinéscénies, dont l'esprit a toujours reposé sur la libre participation de bénévoles enthousiasmés par cette initiative, dont le succès n'est plus à prouver. Faut-il rappeler que, au-delà des bénévoles, le Puy du Fou emploie 1900 salariés dont plusieurs centaines d'intermittents du spectacle ? Or ce sont ces derniers, fortement syndiqués, qui prétendent que les bénévoles viennent marcher sur leurs plates-bandes.

Au delà de cette volonté de porter atteinte à tout le secteur des spectacles vivants, la stigmatisation du bénévolat est bien le signe d'une tendance de fond : celle du souhait de l'Etat d'exercer son monopole sur la culture, et cela, tous gouvernements confondus. En France, il semblerait que seule ait le droit de subsister la culture d'Etat subventionnée. Et dans ce cadre, la passion et la gratuité de l'engagement n'ont pas leur place.